

# L'ENTREPRENEURIAT : ENJEUX ET IMPORTANCE

**MECHTOUR Radia**

*Doctorante à HEC Alger*

**SLAMANI Radia**

*Doctorante à HEC Alger*

## **RESUME :**

La création et le développement des entreprises sont deux réponses essentielles aux enjeux auxquels sont confrontées les entreprises : la croissance, l'emploi, l'innovation, la réduction des déficits et de la dette, ... ,etc. C'est pourquoi, les gouvernements donnent une importance capitale à l'activité entrepreneuriale et tentent de mettre en place des politiques de stimulation, d'aide et d'accompagnement destinées aux entrepreneurs et aux porteurs de projets. Ces politiques ont pour but de mettre en place un climat économique général propice à la création des entreprises (e.g. fiscalité et réglementation) et de stimuler l'entrepreneuriat par un ensemble de mesures spécifiques incitatives (e.g.les aides financières, les exonérations fiscales, etc.) ou par l'implantation de nouvelles structures et organismes (e.g. les pépinières d'entreprises, les incubateurs, les pôles d'excellence, etc.). Les pouvoirs publics sont désormais conscients de la nécessité d'encourager et de développer l'esprit d'entreprise et la culture entrepreneuriale, et ont assigné les institutions publiques à développer des politiques dédiées à l'entrepreneuriat. Notre papier permet la mise en évidence du rôle singulier de l'entrepreneuriat dans la croissance économique d'un pays. Les aspects mis en valeur sont la contribution à la création d'entreprise, à l'emploi, à l'innovation, au renouvellement du tissu économique. Ensuite, nous expliquerons le rôle des pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en place des politiques d'incitations entrepreneuriales.

**Mots clés :** Entrepreneuriat, Incubateur, Politiques publiques, Accompagnement.

## **INTRODUCTION**

Depuis plus d'une décennie, plusieurs pays souffrent de la crise économique. Un taux de chômage élevé, une hausse des prix des produits alimentaires, une chute du secteur du tourisme, des entrées de capitaux limitées, etc. Dans ce contexte, le développement de l'esprit entrepreneurial, de la créativité et de l'innovation peut être la clé pour stimuler la relance de l'activité économique dans la région. En effet, les pouvoirs publics doivent être conscients que la priorité doit être donnée au développement des entreprises et à la stimulation de l'entrepreneuriat, étant donné le rôle que jouent les entreprises et les entrepreneurs dans la création et le partage de richesses. La création et le développement des entreprises sont deux réponses essentielles aux enjeux auxquels sont confrontées les entreprises : la croissance, l'emploi, l'innovation, la réduction des déficits et de la dette, la sauvegarde des régimes sociaux, etc. C'est pourquoi, les gouvernements

donnent une importance capitale à l'activité entrepreneuriale et tentent de mettre en place des politiques de stimulation, d'aide et d'accompagnement destinées aux entrepreneurs et aux porteurs de projets.

Ces politiques ont pour but de mettre en place un climat économique général propice à la création des entreprises (e.g. fiscalité et réglementation) et de stimuler l'entrepreneuriat par un ensemble de mesures spécifiques incitatives (e.g. les aides financières, les exonérations fiscales, etc.) ou par l'implantation de nouvelles structures et organismes (e.g. les pépinières d'entreprises, les incubateurs, les pôles d'excellence, etc.). Les pouvoirs publics sont désormais conscients de la nécessité d'encourager et de développer l'esprit d'entreprise et la culture entrepreneuriale, et ont assigné les institutions publiques à développer des politiques dédiées à l'entrepreneuriat.

Notre article vise à présenter un panorama des dispositifs en termes de création d'entreprises dans le contexte des pays méditerranéens. Ensuite, nous expliquerons le rôle des pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en place des politiques d'incitations entrepreneuriales. Ceci nous permettra de présenter les travaux académiques et empiriques sur ce sujet. Nous souhaitons mesurer l'impact des politiques publiques sur la stimulation de l'intention entrepreneuriale. Enfin, notre réflexion sera prolongée par les limites de notre étude et nos perspectives de recherche empiriques.

### 1. Le phénomène de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat peut être défini comme l'ensemble des actions visant à créer de la richesse et l'emploi par la création d'une entreprise. Les travaux de recherches réalisées dans cette discipline, ont proposé plusieurs définitions, mais aucune d'entre elles n'a fait objet de consensus général. L'économiste autrichien Joseph Schumpeter (1950) définit l'entrepreneur comme une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en une innovation réussie. L'entrepreneuriat conduit à une « destruction créatrice » dans les marchés et les secteurs de l'économie parce que de nouveaux produits et modèles économiques arrivent et remplacent les anciens. Ainsi, la destruction créatrice est à l'origine du dynamisme industriel et de la croissance à long terme.

L'entrepreneuriat est « *l'initiative portée par un individu (ou plusieurs individus s'associant pour l'occasion) construisant ou saisissant une opportunité d'affaires, dont le profit n'est pas forcément d'ordre pécuniaire, par l'impulsion d'une organisation pouvant faire naître une ou plusieurs entités, et créant de la valeur nouvelle pour des parties prenantes auxquelles le projet s'adresse* » (Verstraete et Fayolle, 2005). Cette définition met en avant le concept de l'« organisation » qui intègre la dimension dynamique de la firme. La compréhension du concept entrepreneurial nous oblige à étudier la dynamique de cet écosystème entrepreneurial. La dynamique entrepreneuriale représente l'évolution et le changement que peut connaître l'activité économique d'un territoire. Cette dynamique passe par la création de nouvelles organisations, le développement

d'organisations existantes, et n'excluent pas leur liquidation, ce qui peut expliquer le renouvellement du système productif.

Rice et Matthews (1995) évoquent la stimulation de l'activité entrepreneuriale grâce à : « un programme d'aide au développement d'affaires qui fournit aux entrepreneurs de l'aide et des conseils appropriés. Il sert aussi de "centre d'orientation" pour les personnes et ressources externes. Typiquement les programmes d'incubation sont hébergés dans des incubateurs dans lesquels les sociétés peuvent être placées. Ces entreprises peuvent ainsi louer un espace de travail et partager des services d'affaires et de l'équipement. Les incubateurs sont composés de trois éléments : (1) Une personne (ou une équipe) qui fournit conseils et l'accès à un réseau de ressource; (2) les services partagés, qui signifie qu'une société située dans un incubateur n'a pas de dépenses de secrétariat, de téléphone, de télécopieur et de photocopieur et (3) un espace adapté, loué tous les mois, qui peut être ajusté et renouvelable, selon les nécessités ».

Cette définition résume les principaux avantages qu'un entrepreneur attend d'un incubateur ou d'un programme d'accompagnement : les conseils et aides appropriés, la mise en relation avec les acteurs tiers, l'hébergement et les services logistiques basiques pour le développement d'affaires. De nombreux facteurs influencent la dynamique organisationnelle.

Tableau n°1 : Exemples de facteurs particuliers influençant l'entrepreneuriat

<i>Grappe de facteurs</i>	<i>Exemples, constats</i>
CULTURE	Attitudes par rapport à richesse, vieux, jeunes, expérimentation, risque, travail, professions libérales, gagneurs, réussite, etc. Famille, famille élargie, propriété collective ou individuelle Prise en considération des femmes, castes, classes, minorités, etc. Attitudes religieuses et morales par rapport à l'entreprise
INFRASTRUCTURE	Matérielle, immatérielle, télécommunications, transport, distribution, santé, sécurité publique, droit et justice, système éducatif.
SOCIAL	Pyramide des âges (e.g. une population vieillissante réduit l'entrepreneuriat et les taux de création) Schémas d'immigration et de migration Rigidités de caste et de classe Homogénéité sociale
ECONOMIE	Possibilités de croissance, intérieures et internationales Opportunités et menaces cycliques (le chômage peut mener à l'entrepreneuriat) Fiscalité des plus-values, des frais d'établissement, des immobilisations incorporelles, des options d'achat d'actions, etc.
LOIS ET REGLEMENTS	Carcans administratifs imposés aux petites entreprises et aux jeunes pousses Barrières réglementaires (autorisations, etc.) Droits de propriété (corporelle, incorporelle) peuvent être protégés et commercialisés Droit de constituer une société, et frais de constitution Coût de protection ou de respect des accords et droits Sanctions pour « défaillance », traitement des faillites Lois et réglementations particulières à certains marchés et activités

Tableau n°1 suite :Exemples de facteurs particuliers influençant l'entrepreneuriat

<i>Grappe de facteurs</i>	<i>Exemples, constats</i>
INFORMATION	Accès à l'information concernant marchés, technologie, partenaires, lois et réglementations, etc. Liberté de la presse et possibilité de faire de la publicité ou de diffuser de l'information (p. ex. à propos de nouveaux produits) Accès à l'information en plusieurs langues
FINANCEMENT	Discrimination en matière financière (p. ex. par rapport à l'âge, au sexe, à la classe) Degré de sophistication et de développement des marchés (p. ex. microfinancements, financement des créations et démarrages, capital-risqueurs, actionnariat, religion [p. ex. financement islamique], capital-risque, second marché et marché de gré à gré, mezzanine, etc.) Continuité dans les marchés financiers (c'est-à-dire, y a-t-il des ruptures dans les financements ou bien un entrepreneur peut-il accroître régulièrement ses activités depuis la création jusqu'à l'introduction en bourse) Concurrence sur marchés financiers (p. ex. des marchés financiers concurrentiels réduisent la marge au dessus du coût du financement pour les prêteurs, et augmente l'éventail de prestations) Possibilité d'utiliser les droits de propriété comme garantie (permet aux entrepreneurs de s'assurer des financements)
TECHNOLOGIE	Accès aux grandes entreprises, universités, laboratoires de recherche pour les transferts de technologie Accès aux chaînes logistiques d'approvisionnement Accès aux pépinières d'entreprises et à l'aide technologique
FORMATION & RESSOURCES HUMAINES	Niveaux de littératie, numératie Connaissances en informatique et en TIC – Formation spécifique à l'entrepreneuriat en école, université – Accès à formation continue, tutorat, avis, écoles polytechniques
STRUCTURES DE MARCHES	Comportement monopolistique, fixation de prix d'éviction par de grandes entreprises Réseaux, grappes Flexibilité des marchés du travail Incitations et subventions particulières à certains marchés ou branches d'activité
INDIVIDUEL	Traits de personnalité et motivation individuelles p. ex. lieu de contrôle, prise de risque, innovation Expérience et connaissances individuelles

*Source : Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondiale : Vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée Istanbul, Turquie 3-5 juin 2004.*

## 2.L'activité entrepreneuriale dans les pays méditerranéens : L'exemple d'Algérie

Malgré le contexte difficile dû à la crise financière mondiale, les populations d'entreprise ont connu une évolution importante durant ces dix dernières années dans la plupart des pays méditerranéens. Les politiques publiques, menées par les gouvernements de ces pays, visant à encourager et promouvoir l'entrepreneuriat, ont contribué de façon significative à cette évolution.

Au premier semestre de l'année 2013, le nombre de PME créées, en Algérie, est de 34811. Le nombre d'emploi, déclaré dans les PME Algériennes, est de 1 915 495, dont 1 869 363 proviennent du secteur privé, soit une évolution de 7,83% par rapport au premier semestre de l'année 2012 ( Bulletin d'information statistique de la PME, N° 23, données 2013 du MIPMEP, p. 10).

Le nombre de PME privées déclarées auprès de la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS), s'élève à 747 934 PME privées à la fin du premier semestre de l'année 2013. Ces entreprises privées, qui constituent la composante majeure de la population des PME, sont opérationnelles sur le terrain et emploient avec la prise en considération des chefs d'entreprises déclarées auprès de la CASNOS un effectif total de 1 869 363 personnes. La dynamique et la mouvance de cette catégorie d'entreprises se sont traduites par une croissance annuelle de 60548 PME. Il y a eu : 34811 nouvelles créations de PME, 3962 réactivations (après arrêts temporaires) et 2661 radiations. En ce qui concerne les PME publiques, le nombre total a connu une diminution en 2013 par rapport à l'année 2011; il est de 547 PME, soit une réduction de 10 PME. En matière de densité, l'Algérie, avec un taux de 21 PME pour mille habitants au premier semestre 2013, est loin des standards internationaux où le taux le plus faible est de l'ordre de quarante cinq PME pour mille habitants.

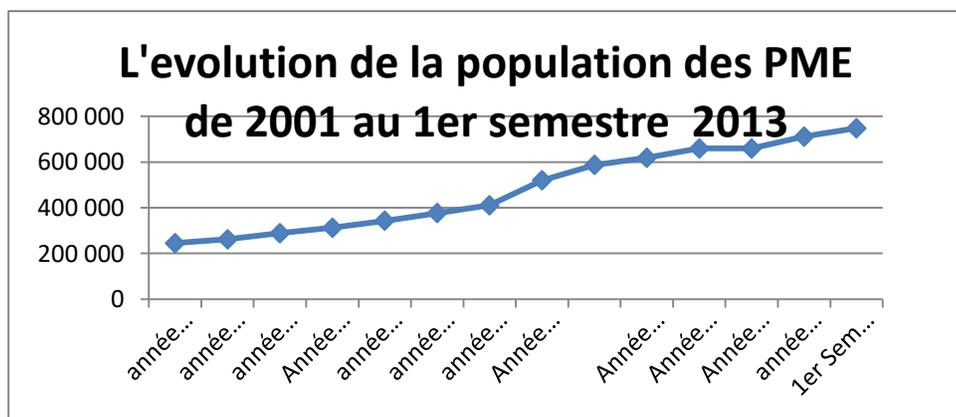
Nous présentons l'évolution de la population des PME, dans ses principales composantes, dans le tableau suivant, pour une période allant de 2001 au premier semestre 2013 :

Tableau N°02 : L'évolution de la population des PME de 2001 au 1<sup>er</sup> Semestre 2013

Nature des PME	Nombre des PME	Nombre des PME	Nombre des PME	Nombre des PME	Nombre des PME	Nombre des PME	Nombre des PME
Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PME privées	179 893	189 552	207 949	225 449	245 842	269 806	293 946
PME publiques	778	778	778	778	874	739	666
Activités artisanales	64 672	71 523	79 850	86 732	96 072	106 222	116 347
Total	245 348	261 853	288 577	312 959	342 788	376 767	410 959
Année	2008	2009	2010	2011	2011	2012	1 <sup>er</sup> semestre année 2013
PME privées	392 013	455 000	482 892	511 856	511 856	550 511	578 586
PME publiques	626	598	557	572	572	557	547
Activités artisanales	126 887	131 896	135 623	146 881	146 881	160 764	168 801
Total	519 526	587 494	619 072	659 309	659 309	711 832	747 934

Source : Etabli par les auteurs à partir des différents Bulletins d'information statistique de la PME du Ministère de la PME et de l'Artisanat.

Figure N° 1 : L'évolution du nombre des PME de 2001 au 1<sup>er</sup> semestre 2013



Nous constatons qu'il y a une évolution importante du nombre de PME privées en Algérie, cette situation est due principalement au renforcement des capacités des institutions de soutien et d'accompagnement des PME. Le nombre de PME relevant du secteur public a diminué durant cette décennie, du au processus de privatisation des entreprises publiques engagé dans le cadre de la restructuration et de la réorganisation du secteur public.

### 3.Comparaison de l'activité entrepreneuriale entre quelques pays méditerranéens :

Deux indicateurs sont utilisés pour évaluer le processus de création d'entreprises, le taux d'entrepreneurs émergents et le taux d'entrepreneurs nouveaux. Le taux des entrepreneurs émergents couvre la phase où l'entrepreneur est sur le point de créer son entreprise. Le taux des entrepreneurs nouveaux englobe les entrepreneurs qui ont créé leurs entreprises et distribué des salaires depuis moins de trois ans et demi au moment de l'enquête. Le taux d'activité entrepreneuriale (TEA) représente donc la combinaison du taux d'entrepreneurs émergents et du taux d'entrepreneurs nouveaux. Ci-dessous, l'activité entrepreneuriale dans quatre pays de la région Méditerranéenne qui ont participé au projet GEM, par phase de développement économique

Tableau N° 3: Activité Entrepreneuriale des pays de la région Méditerranéenne

	taux d'entrepreneurs émergents	taux des entrepreneurs nouveaux	Le taux d'activité entrepreneuriale (TEA)
Algérie	5.5	4.2	9.7
France	4.1	1.7	5.7
Grèce	4.4	3.7	8.0
Espagne	3.3	2.5	5.8

Source : *Entrepreneuriat en Algérie, Rapport GEM 2011*

La position de l'Algérie par rapport au pays de la région méditerranéenne qui a participé à l'enquête GEM 2011, montre un TEA relativement important. L'Algérie se caractérise par rapport aux pays de la région méditerranéenne par deux phénomènes importants dans le processus entrepreneurial. Il s'agit d'abord, du taux relativement élevé de discontinuité des entreprises, mais aussi le taux faible d'entrepreneuriat établi. Les TEA les plus faibles dans la région Méditerranée sont enregistrés par les pays affectés par la crise économique la Grèce, l'Espagne et la France.

L'entrepreneuriat joue un rôle primordial dans l'évolution du système économique en contribuant à la création des emplois, à l'innovation et à la participation à la croissance économique. Selon l'Agence pour la Création d'Entreprise en France (APCE), la création d'entreprise contribuerait à créer

annuellement, environ 400 000 à 500 000 emplois. La stimulation de l'activité entrepreneuriale repose sur le développement des programmes de soutien et de diffusion de l'activité d'entreprise en tant qu'ouverture professionnelle enrichissante à la portée de personnes pleines d'initiative.

Lors de la 2<sup>ème</sup> conférence de l'OCDE, un ensemble de recommandations en six plans d'action, a été synthétisé :

1. Garantir des conditions macroéconomiques et générales stables pour étayer l'environnement entrepreneurial. La formulation des politiques élaborée dans des domaines tels que la concurrence, le cadre réglementaire, le système fiscal, les marchés de l'emploi, les marchés financiers et le droit de la faillite doit prendre en compte leur incidence sur les PME et l'innovation dans les économies à forte intensité de savoir.

2. Garantir la diminution et la simplification des textes et des coûts administratifs qui accablent les PME. Prendre en compte l'opinion des PME au sein du processus de réglementation ; exiger des instances de tutelle qu'elles estiment l'impact de leurs décisions sur les petites entreprises ; créer des guichets uniques pour l'information sur la réglementation et les actes administratifs ; stimuler l'utilisation d'outils administratifs électroniques.

3. Promouvoir une société entrepreneuriale et une culture entrepreneuriale, en particulier par l'éducation et la formation. Intégrer l'entrepreneuriat à tous les niveaux du système formel d'enseignement et garantir l'accès de la population adulte aux informations, aux compétences et aux connaissances spécialisées relatives à l'entrepreneuriat par le truchement de programmes d'apprentissage tout au long de la vie. Promouvoir la diffusion de programmes de formation en stimulant la prestation de services de ce type par le marché privé et en proposant des ateliers pratiques bien ciblés.

4. Intégrer la dimension du développement local dans la promotion de l'entrepreneuriat. Les rôles des autorités infranationales dans la promotion de l'entrepreneuriat revêtent une très grande importance et doivent être définis et coordonnés avec les autorités centrales selon les spécificités de chaque pays.

5. Garantir le réalisme des programmes de soutien des PME et de l'entrepreneuriat en termes de coût et leur aptitude à fournir des résultats mesurables. Il faut faire progresser une culture de l'évaluation assurant le suivi et l'évaluation systématiques des performances des programmes en termes de résultats obtenus et de rapport coût-efficacité.

6. Renforcer la base factuelle et analytique des décisions d'action, de sorte que les décideurs agissent en connaissance de cause. Le renforcement de la base statistique permettra de mener des analyses comparatives internationales et des études diachroniques pertinentes pour les politiques. Il faut élaborer un ensemble d'indicateurs comparables sur le plan international permettant d'étudier de façon suivie le niveau de l'activité entrepreneuriale et l'environnement entrepreneurial de chaque pays.

#### 4. Politiques publiques de promotion de l'entrepreneuriat : quel impact sur l'intention entrepreneuriale ?

Malgré toutes les recherches effectuées sur le phénomène entrepreneurial, beaucoup de pistes de recherche restent vierges et en quête d'approfondissement. Les thèmes, traitant l'entrepreneuriat, ne sont pas uniquement un effet de mode, mais ils permettent également de comprendre la logique entrepreneuriale chez les entrepreneurs pour pouvoir proposer des mesures adéquates dans le but de créer une dynamique entrepreneuriale adaptée aux différents contextes internationaux.

Il est important de comprendre la relation du comportement entrepreneurial avec le contexte et l'environnement et en fin d'élaborer une étude comparative des politiques entrepreneuriales dans le but de cerner les « bonnes pratiques » de stimulation, d'aide et d'accompagnement d'entrepreneurs.

Ce positionnement par rapport au processus entrepreneurial, se situe entre le passage de l'indifférence entrepreneuriale, jusqu'à la prise de décision d'entreprendre.

### CONCLUSION

L'émergence du concept de business model (BM) de l'économiste autrichien Joseph Schumpeter (1935) détermine le rôle primordial de l'entrepreneur dans la relance de l'économie, qui constitue le moteurs de « destruction créatrice » en à l'innovation ses fondements théoriques. Selon cet auteur, les entrepreneurs constituent le moteur de ce processus de repérant les opportunités du marché, développant ainsi l'économie et le bien être de l'être humain.

### BIBLIOGRAPHIE

1. AUDRETSCH, ( D). *Entrepreneurship Policy & the Strategic Management of Places*. Max Planck Institute & Indiana University Review. 2009.
2. BEAUDOIN, ( N)., GAUHIER, ( J)., HARVERY, ( S)., LOCAS, ( M)., SAINT-PIERE, ( G). *La diffusion de l'entrepreneuriat dans le système éducatif postsecondaire québécois : un exemple de reusetage*. Conférence lors 2eme Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, 17 et 18 avril 2002 à l'Université de Bordeaux IV. Article dans les Actes du congrès, p527-529.
3. BECHARD, ( J-P). *L'enseignement de l'entrepreneuriat à travers le monde : Validation d'une typologie*. Revue Management International 3-1, 1998. p25-35.
4. BOUTILLIER, ( S)., UZUNIDIS, ( D). *L'entrepreneur : une analyse socio-économique*. Editions Economica, Paris, 1995..
5. BOUTILLIER, ( S)., UZUNIDIS, ( D). *La légende de l'entrepreneur. Le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise*. Editions La Découverte et Syros, Paris, 1999.
6. CAPRON, ( H). *Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise*. Edition De Boeck, Bruxelles, 2009.
7. Drucker Peter. *Les Entrepreneurs*. Hachette, Paris, 1987

8. FAYOLLE, (A). *Des propositions épistémologiques et méthodologiques pour repositionner les recherches en entrepreneuriat*. Cahier de recherche, EM Lyon,2000.
9. FAYOLLE, (A). *Introduction à l'entrepreneuriat*. Edition DONUD, Paris,2005.
10. FAYOLLE, (A). *Devenir entrepreneur : des enjeux aux outils*. Edition VILLAGE MONDIAL, Paris,2006.
11. FAYOLLE, (A). DEGEORGE, (J-M). *Dynamique entrepreneuriale : Le comportement de l'entrepreneur*. Edition de boeck. Paris,2012.
12. HERNANDEZ, (E.M). *Le processus entrepreneurial vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat*.Edition l'Harmattan, Paris,1999.
13. HINDLE, (K). *A measurement framework for international entrepreneurship policy research: from impossible index to malleable matrix*, International Journal of Entrepreneurship and Small Business, v 3, Number 2/2006.
14. J. A. Schumpeter, *Capitalism, Socialism and Democracy*, Harper and Row, New-York, 1962 (trad.. G. Fain, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, Paris, 1990)
- A.P.C.E. *Promouvoir l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise dans le système éducatif*.Rapport du CNCE,2000.
15. LEVY-TADJINE. (T). *L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement en France*.Thèse pour le Doctorat de Sciences de Gestion, Université du SUD-Toulon – Var,2004.
16. MAGRO, (E)., WILSON, (J).*Complex innovation policy systems: Towards an evaluation mix*.Research Policy Review, V.42, November 2013, p 1647–1656.
17. MAZOUZ, (B).*Entrepreneuriat et Stratégie : singularité et convergence des domaines*. 10ème Conférence annuelle de l'Association Internationale de Management Stratégique la Paris, 5-7 juin 2002.
18. MOLLE, (P). *Recherche intervention et création d'entreprise (accompagnement et évolution)*.Edition Economica, Paris,2001.
19. OCDE. *Stimuler l'esprit d'entreprise*.Edition OCDE, Paris ,2010.
20. OCDE. *Encourager les jeunes à entreprendre : les défis politiques*. Edition OCDE, Paris,2001.
21. PATUREL, (R). *Dynamique entrepreneuriale et développement économique*. Edition l'Harmattan, Paris,2007.
22. *Principles & Practices of Successful Business Incubation*, Wesport, CT: Quorum Books.
23. *Rapport sur la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation et de la créativité dans la région euro-méditerranéenne*, CES Espagne, N°1, 2011.
24. *Rapport régional GEM-MOAN 2009.Global Entrepreneurship Repport* .Décembre 2010.
25. RICE (M.P) et MATTHEWS (J.B). *Growing New Ventures, Creating New Jobs*.,1995.
26. Verstraete (T)., Fayolle (A). “ *Paradigmes et entrepreneuriat*”. Revue de l'Entrepreneuriat, 2005, vol. 4, n° 1

27. VERSTRAETE, (Th). *Essai sur la singularité de l'Entrepreneuriat sur comme domaine de recherche*. Les Editions de l'ADREG, Paris,2002.

28. WANG. (Y).*L'évolution de l'intention et le développement de l'esprit d'entreprendre des élèves ingénieurs d'une école française : une étude longitudinale*. Thèse pour l'obtention de Docteur en Génie Industriel, Ecole Centrale de Lille,2010.

29. WILLIAMS, (G)., KITAEV, I. *Aperçu général du contexte des politiques nationales favorisant l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur*, Revue de l'OCDE, 13,2005, p158-172.